

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 09.03.2026

Numéro de version 1.2

Révision: 09.03.2026

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

- **1.1 Identificateur de produit**
- **Nom du produit:** VERBEN™
- **Code du produit:** 100633
- **Numéro d'enregistrement** W-7646-2
- **UFI:** 37RA-G0HP-U002-2FHH
- **1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**
- **Secteur d'utilisation** SU1 Agriculture, sylviculture, pêche
- **Emploi de la substance / de la préparation** Fongicide
- **1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**
- **Producteur/fournisseur:**
Stähler Suisse SA
Henzmannstrasse 17A
CH-4800 Zofingen
Tel. +41 (0)62 746 80 00
info@staehler.ch
www.staehler.ch
- **Service chargé des renseignements:**
Stähler Suisse SA
Henzmannstrasse 17A
CH-4800 Zofingen
Tel. +41 (0)62 746 80 00
info@staehler.ch
www.staehler.ch
- **1.4 Numéro d'appel d'urgence**
Tox Info Suisse
Numéro d'urgence 24h/24: 145 (de l'étranger : +41 44 251 51 51)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

- **2.1 Classification de la substance ou du mélange**
- **Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008**



GHS08 danger pour la santé

Carc. 2 H351 Susceptible de provoquer le cancer.



GHS09 environnement

Aquatic Acute 1 H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

Aquatic Chronic 1 H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.



GHS07

Eye Irrit. 2 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Skin Sens. 1 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

- **Indications complémentaires:**

Le pourcentage suivant du mélange consiste en composant(s) dont les risques pour l'environnement aquatique sont inconnus: 2 %

- **2.2 Éléments d'étiquetage**

- **Étiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008** Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.
(suite page 2)

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 09.03.2026

Numéro de version 1.2

Révision: 09.03.2026

Nom du produit: VERBEN™

(suite de la page 1)

Pictogrammes de danger



GHS07 GHS08 GHS09

Mention d'avertissement Attention

Mentions de danger

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H351 Susceptible de provoquer le cancer.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P201 Se procurer les instructions avant utilisation.

P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P308+P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.

P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

P391 Recueillir le produit répandu.

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

Indications complémentaires:

SP1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage.

EUH401 Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

2.3 Autres dangers

PBT: Non applicable

vPvB: Non applicable

Détermination des propriétés perturbant le système endocrinien

La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Description: Concentré emulsifiable (EC):

Composants dangereux:

186817-80-1	Ethylexyl lactate	≥40-<50%
	⚠ Skin Irrit. 2, H315; Eye Irrit. 2, H319; Skin Sens. 1, H317	
14433-76-2	N,N-Dimethyldecan-1-amid	≥10-<20%
	⚠ Eye Dam. 1, H318	
	⚠ Acute Tox. 4, H302; Skin Irrit. 2, H315	
99734-09-5	Mono (tristyrylphényl) étehr de polyéthylène glycol	≥10-<20%
	Aquatic Chronic 3, H412	
178928-70-6	Prothioconazole	18,9%
	⚠ Aquatic Acute 1, H400 (M=10); Aquatic Chronic 1, H410 (M=1)	
189278-12-4	proquinazide (ISO)	4,73%
	⚠ Carc. 2, H351	
	⚠ Aquatic Acute 1, H400 (M=1); Aquatic Chronic 1, H410 (M=10)	

Indications complémentaires: Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

(suite page 3)

**Fiche de données de sécurité
selon OChim 2015 – RS 813.11**

Date d'impression : 09.03.2026

Numéro de version 1.2

Révision: 09.03.2026

Nom du produit: VERBEN™

(suite de la page 2)

RUBRIQUE 4: Premiers secours

- **4.1 Description des mesures de premiers secours**
- **Remarques générales:** Ne jamais faire avaler quelque chose par la bouche à une personne inconsciente.
- **Après inhalation:**
Amener les sujets à l'air frais.
La respiration artificielle et/ou l'oxygène peuvent être nécessaires.
En cas d'exposition grave, consulter un médecin.
- **Après contact avec la peau:**
Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.
Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.
Consulter un médecin en cas d'irritation cutanée ou de réaction allergique.
Laver les vêtements souillés avant de les réutiliser.
- **Après contact avec les yeux:**
Rincer les yeux, sous l'eau courante, pendant plusieurs minutes, en écartant bien les paupières.
En cas de présence de lentilles de contact, les enlever au bout de 5 minutes et rincer de nouveau les yeux.
Si l'irritation des yeux persiste : demander un avis médical/consulter un médecin.
- **Après ingestion:**
Recourir à un traitement médical.
NE PAS faire vomir sauf sur avis du médecin ou du centre de traitement des intoxications.
Si le patient est conscient, rincer la bouche (avec de l'eau).
- **4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés**
Aucun cas d'intoxication chez l'homme n'est connu et la symp-tomatologie de l'intoxication expérimentale n'est pas connue.
- **4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**
Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- **5.1 Moyens d'extinction**
- **Moyens d'extinction:**
Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement.
Brouillard d'eau
Mousse résistant à l'alcool
- **5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**
L'exposition aux produits de combustion peut présenter un risque pour la santé.
Oxyde d'azote (NOx)
Oxydes de carbone
- **5.3 Conseils aux pompiers**
- **Équipement spécial de sécurité:**
Équipement de protection individuelle.
Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.
- **Autres indications**
Retirez les récipients non endommagés de la zone d'incendie si cela peut se faire en toute sécurité.
Refroidir les récipients en danger en pulvérisant de l'eau.
Récupérer à part l'eau d'extinction contaminée. Ne pas l'évacuer dans les canalisations.
Les résidus de l'incendie et l'eau contaminée ayant servi à l'éteindre doivent impérativement être éliminés conformément aux directives administratives.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**
Veiller à une aération suffisante.
Porter un vêtement personnel de protection.
- **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement**
Éviter la dérive et de renverser le produit sans prendre toutes les précautions d'usage.
Empêcher le liquide de se répandre en surface (par exemple, par endiguement ou par barrage anti-pollution).
Retenir l'eau de lavage polluée et l'éliminer.
Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

(suite page 4)

**Fiche de données de sécurité
selon OChim 2015 – RS 813.11**

Date d'impression : 09.03.2026

Numéro de version 1.2

Révision: 09.03.2026

Nom du produit: VERBEN™

(suite de la page 3)

En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.

Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

Pour l'élimination, placer dans des récipients appropriés et fermés.

Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

Pour les déversements importants, construisez une digue, ou un espace de confinement pour éviter que le matériau ne s'épande. Si le matériau peut ensuite être pompé,

Les matériaux récupérés doivent être stockés dans un récipient aéré. L'évent doit empêcher la pénétration de l'eau car une autre réaction avec les matières déversées peut avoir lieu qui pourrait conduire à une surpression du réservoir.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

Ne pas inhaler les vapeurs/poussières.

Éviter le contact avec les yeux et la peau.

Pour des informations sur les équipements de protection individuelle, voir le chapitre 8.

Les personnes susceptibles d'avoir des problèmes de sensibilisation de la peau ou d'asthme, des allergies, des maladies respiratoires chroniques ou récurrentes, ne devraient pas être employées dans aucun des procédés dans lequel ce mélange est utilisé.

Préventions des incendies et des explosions: Mesures habituelles de prévention des incendies.**7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités****Stockage:****Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:**

A conserver dans un récipient bien fermé, au sec, et dans un lieu frais et aéré.

Fermer soigneusement les récipients ouverts et les stocker en position verticale afin d'éviter toute fuite.

Indications concernant le stockage commun:

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Conserver à l'écart des oxydants forts.

Ne pas stocker avec des acides.

Autres indications sur les conditions de stockage: Interdire l'accès aux enfants.**7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.**RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle****8.1 Paramètres de contrôle****Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:**

Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.

Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

8.2 Contrôles de l'exposition**Contrôles techniques appropriés** Veiller à une aération suffisante, en particulier dans les espaces fermés.**Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle****Mesures générales de protection et d'hygiène:**

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Au travail, ne pas manger, ni boire, ni fumer, ni priser.

Conserver à part les vêtements de protection.

Les vêtements de travail utilisés ne doivent pas être portés en dehors de la zone de travail.

Nettoyer régulièrement les équipements, la zone de travail et les vêtements. Éliminer l'eau de rinçage conformément aux réglementations locales et nationales en vigueur.

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 09.03.2026

Numéro de version 1.2

Révision: 09.03.2026

Nom du produit: VERBEN™

(suite de la page 4)

· Protection respiratoire:

Activités de fabrication et de transformation:
Demi-masque avec filtre A1 pour vapeurs (EN 141)
Les Personnes affectées aux Mélanges et aux Chargements doivent porter:
Demi-masque avec filtre A1 pour vapeurs (EN 141)
Application par pulvérisation - extérieur:
Tracteur / pulvérisateur avec hotte d'aspiration:
Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire.
Tracteur / Pulvérisateur sans cabine:
Demi-masque avec filtre à particules FFP1 (EN149)
Pulvérisateur à dos:
Demi-masque avec filtre à particules P1 (DIN EN 143).
Application mécanique automatisée par pulvérisation en tun-nel fermé :
Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire.

· Protection des mains:



Gants de protection

Les gants de protection choisis doivent être conformes aux spécifications de la directive européenne 2016/425 et à la norme EN 374 qui en découle.

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation. Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

· Matériau des gants

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

Prendre également en considération les conditions locales spécifiques dans les-quelles le produit est utilisé, telles que le risque de coupures, d'abrasion et le temps de contact.

· Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

· Protection des yeux/du visage



Lunettes de protection hermétiques

Lunettes de sécurité avec protections latérales conforme à l'EN166

Lorsqu'il y a une possibilité de contact avec le visage par projection, par pulvérisation ou par contact avec la matière contenue dans l'air, porter en plus un écran facial.

· Protection du corps:

Choisir la protection corporelle en fonction de l'activité et du type d'exposition, p.ex. tablier, bottes de protection, combinaison de protection contre les produits chimiques (conforme à la norme EN 14605 en cas d'éclaboussures ou EN ISO 13982 pour les poussières).

· Autres

Inspecter tous les vêtements de protection contre les agents chimiques avant leur utilisation. En cas de dommage chimique ou physique, ou en cas d'une contamination, les vêtements et les gants doivent être remplacés.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

· 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

· Indications générales.

· État physique

Liquide

· Couleur:

Jaune

· Odeur:

Douce

· Seuil olfactif:

Non déterminé

(suite page 6)

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 09.03.2026

Numéro de version 1.2

Révision: 09.03.2026

Nom du produit: VERBEN™

(suite de la page 5)

· Point de fusion/point de congélation:	Non déterminé
· Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	Non déterminé
· Inflammabilité	Non applicable
· Limites inférieure et supérieure d'explosion	
· Inférieure:	Non déterminé
· Supérieure:	Non déterminé
· Point d'éclair	>100 °C (99734-09-5 Mono (tristyrylphényl) étehr de polyéthylène glycol)
· Température d'auto-inflammation	264 °C
· Température de décomposition:	Non déterminé
· pH à 21 °C	4,99
· Viscosité:	
· Viscosité cinématique	Non déterminé
· Dynamique à 20 °C:	128,4 mPas
· Solubilité	
· l'eau:	Emulsionnable
· Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)	Non déterminé
· Pression de vapeur:	Non déterminé
· Densité et/ou densité relative	
· Densité à 20 °C:	1,056 g/cm³
· Densité relative.	Non déterminé
· Densité de vapeur:	Non déterminé

· 9.2 Autres informations

· Aspect:	
· Forme:	Liquide
· Indications importantes pour la protection de la santé et de l'environnement ainsi que pour la sécurité.	
· Température d'inflammation:	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
· Propriétés explosives:	Le produit n'est pas explosif.
· Teneur en solvants:	
· Teneur en substances solides:	0,0 %
· Changement d'état	
· Vitesse d'évaporation.	Non déterminé

· Informations concernant les classes de danger physique

· Substances et mélanges explosibles	néant
· Gaz inflammables	néant
· Aérosols	néant
· Gaz comburants	néant
· Gaz sous pression	néant
· Liquides inflammables	néant
· Matières solides inflammables	néant
· Substances et mélanges autoréactifs	néant
· Liquides pyrophoriques	néant
· Matières solides pyrophoriques	néant
· Matières et mélanges auto-échauffants	néant
· Substances et mélanges qui dégagent des gaz inflammables au contact de l'eau	néant
· Liquides comburants	néant
· Matières solides comburantes	néant
· Peroxydes organiques	néant
· Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux	néant
· Explosibles désensibilisés	néant

(suite page 7)

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 09.03.2026

Numéro de version 1.2

Révision: 09.03.2026

Nom du produit: VERBEN™

(suite de la page 6)

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- **10.1 Réactivité**
Aucune réaction dangereuse connue si le produit est manipulé conformément aux instructions.
- **10.2 Stabilité chimique** Stable dans des conditions normales.
- **10.3 Possibilité de réactions dangereuses** Aucune réaction dangereuse connue.
- **10.4 Conditions à éviter** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.5 Matières incompatibles:**
Base fort
Acide fort
- **10.6 Produits de décomposition dangereux:**
Les produits de décomposition peuvent comprendre, sans s'y limiter:
Oxydes de carbone
Oxydes d'azote (NOx)

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- **11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008**
- **Toxicité aiguë** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· **Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:**

Oral	LD50	> 2.000 - < 5.000 mg/kg (rat) (OECD 425)
Dermique	LD50	> 2.000 mg/kg (rat) (OECD 402)
Inhalatoire	LC50/ 4h	> 5,3 mg/l (rat) (OECD 403)

178928-70-6 Prothioconazole

Oral	LD50	> 6.200 mg/kg (rat) (OPPTS 870.1100)
Dermique	LD50	> 2.000 mg/kg (rat) (OPPTS 870.1200)
Inhalatoire	LC50/ 4h	> 4,990 mg/l (rat)

189278-12-4 proquinazide (ISO)

Oral	LD50	4,846 mg/kg (rat) (OECD 401) > 5.000 mg/kg (rat) (OECD 401)
Dermique	LD50	> 5.000 mg/kg (rat) (OECD 402)
Inhalatoire	LC50/ 4h	> 5,2 mg/l (rat) (OECD 403)

186817-80-1 Ethylexyl lactate

Oral	LD50	> 2.000 mg/kg (rat)
Inhalatoire	LC50/ 4h	> 5,6 mg/l (rat)

99734-09-5 Mono (tristyrylphényl) étehr de polyéthylène glycol

Oral	LD50	> 5.000 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	> 2.000 mg/kg (lapin)

14433-76-2 N,N-Dimethyldecan-1-amid

Inhalatoire	LC50/ 4h	> 3,551 mg/l (rat)
Oral	LD50	> 2.000 - 5.000 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	> 2.000 - 5.000 mg/kg (rat)

- **Effet primaire d'irritation:**
- **Corrosion cutanée/irritation cutanée**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Produit:
Espèce: Lapin; Durée d'exposition: 72 h; Méthode: OCDE ligne directrice 404; Résultat: Pas d'irritation de la peau
Composants:
Prothioconazole:
Espèce: Lapin; Résultat: Pas d'irritation de la peau
Proquinazide:
Espèce: Lapin; Méthode: OCDE ligne directrice 404; Résultat: Pas d'irritation de la peau
Ethylexyl lactate = Acide (2S)-2-hydroxy-2-ethylhexyl ester propanoïque:
Résultat: Irritation de la peau

(suite page 8)

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 09.03.2026

Numéro de version 1.2

Révision: 09.03.2026

Nom du produit: VERBEN™

(suite de la page 7)

N,N-Diméthyldecane-1- amide:
Espèce: Lapin; Résultat: Irritation de la peau

· **Lésions oculaires graves/irritation oculaire**

Provoque une sévère irritation des yeux.
Produit:
Espèce: Lapin; Durée d'exposition: 72 h; Méthode: OCDE ligne directrice 405
Composants:
Prothioconazole:
Espèce: Lapin; Méthode: US EPA Ligne directrice OPPTS 870.2400; Résultat: Pas d'irritation des yeux
Proquinazide:
Espèce: Lapin; Méthode: OCDE ligne directrice 405; Résultat: Pas d'irritation des yeux
Ethylexyl lactate= Acide (2S)-2-hydroxy-2-ethylhexyl ester propanoïque:
Résultat: Irritation des yeux
N,N-Diméthyldecane-1- amide:
Espèce: Lapin; Résultat: Irritation des yeux

· **Sensibilisation respiratoire ou cutanée**

Peut provoquer une allergie cutanée.
Produit:
Type de Test: Essai de stimulation locale des ganglions lymphatiques (LLNA); Espèce: Souris Méthode: OCDE ligne directrice 429
Evaluation: Le produit est un sensibilisant de la peau, sous-catégorie 1B.
Composants:
Prothioconazole:
Espèce: Cochon d'Inde; Méthode: US EPA Ligne directrice OPPTS 870.2600
Résultat: Ne provoque pas de sensibilisation de la peau.
Proquinazide:
Type de Test: Test de Maximalisation; Espèce: Cochon d'Inde; Méthode: OCDE ligne directrice 406
Résultat: N'a pas d'effet sensibilisant sur les animaux de laboratoire.
Ethylexyl lactate = Acide (2S)-2-hydroxy-2-ethylhexyl ester propanoïque:
Espèce: Souris; Résultat: Le produit est un sensibilisant de la peau, sous-catégorie 1B.
Mono (tristyrylphényl) étehr de polyéthylène glycol:
Espèce: Cochon d'Inde; Résultat: Ne provoque pas de sensibilisation de la peau.
Remarques: Pour un ou des produits semblables:
N,N-Diméthyldecane-1- amide:
Type de Test: Test de Buehler; Espèce: Cochon d'Inde; Résultat: Ne provoque pas de sensibilisation de la peau.

· **Mutagénicité sur les cellules germinales**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Composants:
Prothioconazole:
Mutagénicité sur les cellules germinales- Evaluation: Des études de toxicologie génétique in vitro ont donné des résultats négatifs., Des études de toxicologie génétique sur les animaux ont donné des résultats négatifs.
Proquinazide:
Mutagénicité sur les cellules germinales- Evaluation: Des études de toxicologie génétique in vitro ont donné des résultats négatifs., Les tests in vivo n'ont pas montré d'effets mutagènes
Ethylexyl lactate= Acide (2S)-2-hydroxy-2-ethylhexyl ester propanoïque:
Mutagénicité sur les cellules germinales- Evaluation: Des études de toxicologie génétique in vitro ont donné des résultats négatifs.
Mono (tristyrylphényl) étehr de polyéthylène glycol:
Mutagénicité sur les cellules germinales- Evaluation: Pour le ou les principaux composants., Des études de toxicologie génétique in vitro ont donné des résultats négatifs. Des études de toxicologie génétique sur les animaux ont donné des résultats négatifs.
N,N-Diméthyldecane-1- amide:
Mutagénicité sur les cellules germinales- Evaluation: Des études de toxicologie génétique in vitro ont donné des résultats négatifs.

· **Cancérogénicité**

Susceptible de provoquer le cancer.
Composants:
Prothioconazole:
Cancérogénicité - Evaluation: N'a pas provoqué le cancer chez les animaux de laboratoire.
Proquinazide:
Cancérogénicité - Evaluation: A provoqué le cancer chez les animaux de laboratoire., Preuves limitées d'effets cancérogènes lors d'études effectuées sur les animaux

(suite page 9)

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 09.03.2026

Numéro de version 1.2

Révision: 09.03.2026

Nom du produit: VERBEN™

(suite de la page 8)

Mono (tristyrylphényl) étehr de polyéthylène glycol:

Cancérogénicité - Evaluation: Pour le ou les principaux composants: Les polyéthylène glycols n'ont pas provoqué de cancer dans les études à long terme sur les animaux

· **Toxicité pour la reproduction**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Composants:

Prothioconazole:

Toxicité pour la reproduction - Evaluation: Dans des études sur des animaux, on a constaté des effets sur la reproduction seulement aux doses qui ont provoqué des effets toxiques importants chez les parents. Chez les animaux de laboratoire, seules des doses toxiques pour les mères ont provoqué des malformations congénitales. Chez les animaux de laboratoire, s'est révélé toxique pour le fœtus à des doses toxiques pour la mère.

Proquinazide:

Toxicité pour la reproduction - Evaluation: Dans des études sur des animaux, n'a pas porté atteinte à la reproduction. N'a pas provoqué de malformations congénitales chez les animaux de laboratoire.

Ethylexyl lactate = Acide (2S)-2-hydroxy-2-ethylhexyl ester propanoïque:

Toxicité pour la reproduction - Evaluation: N'a pas provoqué de malformations congénitales ni aucun autre effet sur les fœtus des animaux de laboratoire.

Mono (tristyrylphényl) étehr de polyéthylène glycol:

Toxicité pour la reproduction - Evaluation: Pour le ou les principaux composants: Dans des études sur des animaux, n'a pas porté atteinte à la reproduction. Pour le ou les principaux composants: N'a pas provoqué de malformations congénitales ni aucun autre effet sur les fœtus des animaux de laboratoire.

N,N-Diméthyldecane-1- amide:

Toxicité pour la reproduction - Evaluation: N'a pas provoqué de malformations congénitales chez les animaux de laboratoire.

· **Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition unique**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

N,N-Diméthyldecane-1- amide:

Evaluation: Peut irriter les voies respiratoires

Produit et autres composants: L'évaluation des données disponibles semble indiquer que ce matériau n'est pas classé comme ayant une toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique.

· **Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition répétée**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Produit:

Evaluation: L'évaluation des données disponibles suggère que ce produit n'est pas une matière toxique STOT-RE.

· **Danger par aspiration**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Produit:

Peut être nocif en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Composants:

Prothioconazole:

Compte tenu des propriétés physiques, aucun danger d'aspiration n'est à craindre.

Proquinazide:

Compte tenu des propriétés physiques, aucun danger d'aspiration n'est à craindre.

Ethylexyl lactate = Acide (2S)-2-hydroxy-2-ethylhexyl ester propanoïque:

Peut être nocif en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Mono (tristyrylphényl) étehr de polyéthylène glycol:

Compte tenu des propriétés physiques, aucun danger d'aspiration n'est à craindre.

N,N-Diméthyldecane-1- amide:

En cas d'ingestion ou de vomissements, ce produit peut être aspiré dans les poumons et provoquer des lésions pulmonaires et même la mort à cause d'une pneumonie chimique.

· **Indications toxicologiques complémentaires:**

· **Toxicité par administration répétée**

Composants:

Prothioconazole:

Voie d'application: Ingestion; Méthode: OPPTS 870.4100; Remarques: Chez les animaux, on a noté des effets sur les organes suivants: Reins. Foie. Thyroïde. Vessie.

Proquinazide:

Espèce: Rat; Voie d'application: alimentation; Remarques: Chez les animaux, on a noté des effets sur les organes suivants: Effets sur le foie Effets sur les reins Effets sur la thyroïde Teneurs anormales des enzymes dans le sérum Modifications du poids des organes modifications hématologiques

Ethylexyl lactate = Acide (2S)-2-hydroxy-2-ethylhexyl ester propanoïque:

(suite page 10)

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 09.03.2026

Numéro de version 1.2

Révision: 09.03.2026

Nom du produit: VERBEN™

(suite de la page 9)

Remarques: Chez les animaux, des effets ont été rapportés sur les organes suivants à la suite d'une exposition à des aérosols: Voies respiratoires. Poumons.

Mono (tristyrylphényl) éther de polyéthylène glycol:

Remarques: Les additifs sont encapsulés dans le produit et ne devraient pouvoir s'en dégager dans des conditions normales de traitement ou dans des situations d'urgences envisageables.

N,N-Diméthyldecane-1- amide:

Remarques: Pour un ou des produits semblables: Chez les animaux, on a noté des effets sur les organes suivants: Yeux. Foie. Les symptômes d'une exposition excessive peuvent comprendre des effets anesthésiques ou narcotiques; des étourdissements et de la somnolence peuvent se produire.

11.2 Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucun des composants n'est compris.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Toxicité terrestre :

Produit:

NOEC/ 56d (Eisenia andrei): 171,5 mg/kg poids sec (p.s.) (Méthode: OCDE ligne directrice 222)

DL50/ 48h (Apis mellifera - par voie orale): > 824 µg/abeilles (Méthode: OCDE ligne directrice 213)

DL50/48h (Apis mellifera - par contact): 789 µg/abeilles (Méthode: OCDE ligne directrice 214)

Composants:

Proquinazide:

CL50/ 14d (Eisenia fetida): > 1.000 mg/kg (Méthode: OCDE ligne directrice 207)

DL50 (Colinus virginianus): > 2.250 mg/kg (Méthode: US EPA Ligne directrice OPP 71-1)

CL50/ 5d (Colinus virginianus): > 5.620 mg/kg (Méthode: OCDE ligne directrice 205)

CL50/ 5d (Anas platyrhynchos): > 5.620 mg/kg (Méthode: OCDE ligne directrice 205)

DL50/ 72h (Apis mellifera - par voie orale): > 0,125 mg/kg (Méthode: OEPP/EPPO Ligne directrice 170)

DL50/72h (Apis mellifera - par contact): > 0,197 mg/kg (Méthode: OEPP/EPPO Ligne directrice 170)

Toxicité aquatique:

EC50/ 48h 6,8 mg/l (daphnia magna) (OECD 202)

ErC50/ 72h 0,77 mg/l (Navicula pelliculosa) (OECD 201)

LC50/ 96h 11 mg/l (truite arc-en-ciel) (OECD 203)

178928-70-6 Prothioconazole

EC50/ 48h 1,3 mg/l (daphnia magna)

ErC50/ 72h 0,046 mg/l (Skeletonema costatum)

2,18 mg/l (pseudokirchneriella subcapitata)

LC50/ 96h 1,83 mg/l (truite arc-en-ciel)

NOEC/ 21d 0,56 mg/l (daphnia magna)

NOEC/ 97d 0,308 mg/l (truite arc-en-ciel)

189278-12-4 proquinazide (ISO)

EC50/ 14d > 0,2 mg/l (Iemna gibba) (US EPA- OPP 122-2 & 123-2)

EC50/ 48h 0,287 mg/l (daphnia magna) (OECD 202)

ErC50/ 72h > 0,740 mg/l (pseudokirchneriella subcapitata) (OECD 201)

LC50/ 96h 0,349 mg/l (truite arc-en-ciel) (OECD 203)

NOEC/ 21d 0,0018 mg/l (daphnia magna) (OECD 202)

NOEC/ 90d 0,0030 mg/l (truite arc-en-ciel) (OECD 210)

186817-80-1 Ethylexyl lactate

EC50/ 48h 83 mg/l (daphnia magna)

LC50/ 96h 32 mg/l (min)

14433-76-2 N,N-Dimethyldécan-1-amid

ErC50/ 72h 16,06 mg/l (pseudokirchneriella subcapitata)

LC50/ 48h 7,7 mg/l (daphnia magna)

(suite page 11)

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 09.03.2026

Numéro de version 1.2

Révision: 09.03.2026

Nom du produit: VERBEN™

(suite de la page 10)

LC50/ 96h	14,8 mg/l (Danio rerio)
NOEC/ 21d	0,079 mg/l (daphnia magna)

12.2 Persistance et dégradabilité

Produit:

Difficilement biodégradable. Estimation basée sur les données obtenues à partir du com-posant actif.

Composants:

Prothioconazole:

Résultat: N'est pas biodégradable. La substance présente un potentiel de biodégradation très lente dans l'environnement, mais elle ne passe pas les essais OCDE/CEE de dégradation rapide.

Proquinazide:

Résultat: N'est pas biodégradable. Biodégradation: 1 %; Durée d'exposition: 28 jr

Stabilité dans l'eau:

Type de Test: Photolyse; Dégradation par périodes de demi-vie (DT50): 0,03 jr

Ethylexyl lactate = Acide (2S)-2-hydroxy-2-ethylhexyl ester propanoïque:

Pour un ou des produits semblables: Le produit se dégrade facilement. Les tests de biodégradabilité immédiate de l'OCDE le confirment.

Résultat: Facilement biodégradable. Biodégradation: 86 %; Durée d'exposition: 20 jr; Méthode: OECD Ligne directrice 301C ou Equivalente

Remarques: Pour un ou des produits semblables: Intervalle de temps de 10 jours : Passe

N,N-Diméthyldecane-1- amide:

Résultat: Facilement biodégradable. Biodégradation: 66,12 %; Durée d'exposition: 11 jr; Méthode: OECD Ligne directrice 301B ou Equivalente

Remarques: Intervalle de temps de 10 jours : Passe

Le produit se dégrade facilement. Les tests de biodégradabilité immédiate de l'OCDE le confirment.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Produit:

Ne montre pas de bioaccumulation. Estimation basée sur les données obtenues à partir du composant actif.

Composants:

Prothioconazole:

Espèce: Lepomis macrochirus (Crapet arlequin); Facteur de bioconcentration (FBC): 19,7

Coefficient de partage: n-octanol/eau: log Pow: 3,82 (20 °C et pH 7)

Remarques: Faible potentiel de bioconcentration (FBC < 100 ou Log Pow < 3).

Proquinazide:

Espèce: Lepomis macrochirus (Crapet arlequin); Facteur de bioconcentration (FBC): 821; Méthode: OCDE ligne directrice 305; BPL: oui

Remarques: La substance a un fort potentiel de bioaccumulation.

Coefficient de partage: n-octanol/eau: Remarques: Aucune donnée trouvée.

Ethylexyl lactate = Acide (2S)-2-hydroxy-2-ethylhexyl ester propanoïque:

Coefficient de partage: n-octanol/eau: log Pow: 3,3

Remarques: Potentiel modéré de bioconcentration (FBC entre 100 et 3000 ou log Pow entre 3 et 5).

Mono (tristyrylphényl) étehr de polyéthylène glycol:

Coefficient de partage: n-octanol/eau: Remarques: Aucune donnée trouvée.

N,N-Diméthyldecane-1- amide:

Coefficient de partage: n-octanol/eau: log Pow: 3,44 (Méthode: Estimation)

Remarques: Potentiel modéré de bioconcentration (FBC entre 100 et 3000 ou log Pow entre 3 et 5).

12.4 Mobilité dans le sol

Produit:

Remarques: Ce produit ne devrait pas être mobile dans les sols.

Composants:

Prothioconazole:

Koc: 1765; Remarques: Le potentiel de mobilité dans le sol est faible (Koc entre 500 et 2 000).

Proquinazide:

Koc: 821; Remarques: Ce produit ne devrait pas être mobile dans les sols.

Ethylexyl lactate = Acide (2S)-2-hydroxy-2-ethylhexyl ester propanoïque:

Koc: 330; Remarques: Potentiel moyen de mobilité dans le sol ((Koc entre 150 et 500).

N,N-Diméthyldecane-1- amide:

Koc: 351 - 630; Remarques: Potentiel moyen de mobilité dans le sol ((Koc entre 150 et 500).

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

• **PBT:** Non applicable

• **vPvB:** Non applicable

(suite page 12)

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 09.03.2026

Numéro de version 1.2

Révision: 09.03.2026

Nom du produit: VERBEN™

(suite de la page 11)

- **12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien**
Le produit ne contient pas de substances avec des propriétés perturbatrices endocriniennes.
- **12.7 Autres effets néfastes**
- **Remarque:** Très toxique chez les poissons.
- **Autres indications écologiques:**
- **Indications générales:**
Catégorie de pollution des eaux 3 (D) (Classification propre): très polluant
Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations, même pas en petite quantité.
Très toxique pour organismes aquatiques.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

- **13.1 Méthodes de traitement des déchets**
- **Recommandation:**
Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.
Doit faire l'objet d'un traitement spécial conformément aux prescriptions légales.
- **Code déchet:** 02 01 08 S Déchets agrochimiques contenant des substances dangereuses
- **Emballages non nettoyés:**
- **Recommandation:**
Les emballages usagés doivent être vidés de manière optimale et éliminés comme la substance/le produit.
Déposer les résidus dans une déchetterie communale, un centre collecteur pour déchets spéciaux ou dans les points de vente de ces produits.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

- | | |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> · 14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification · ADR · IMDG, IATA | <p>UN3082
(Jusqu'à et avec 5 kg/l emballage non réglementé pour le transport selon le ADR 2015 règlement spécial No 375)</p> <p>UN3082</p> |
| <ul style="list-style-type: none"> · 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU · ADR · IMDG, IATA | <p>3082 MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A.
(Prothioconazole, Proquinazide)
ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (Prothioconazole, Proquinazid)</p> |
| <ul style="list-style-type: none"> · 14.3 Classe(s) de danger pour le transport · ADR, IMDG, IATA | <div style="display: flex; align-items: center;">  <div> <p>9 Matières et objets dangereux divers.</p> <p>9</p> </div> </div> |
| <ul style="list-style-type: none"> · 14.4 Groupe d'emballage · ADR, IMDG, IATA | <p>III</p> |
| <ul style="list-style-type: none"> · 14.5 Dangers pour l'environnement · Marine Pollutant: · Marquage spécial (ADR): · Marquage spécial (IATA): | <p>Matière dangereuse du point de vue de l'environnement, liquide</p> <p>Signe conventionnel (poisson et arbre)</p> <p>Signe conventionnel (poisson et arbre)</p> <p>Signe conventionnel (poisson et arbre)</p> |
| <ul style="list-style-type: none"> · 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur | <p>Attention: Matières et objets dangereux divers.</p> |

(suite page 13)

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 09.03.2026

Numéro de version 1.2

Révision: 09.03.2026

Nom du produit: VERBEN™

(suite de la page 12)

· Numéro d'identification du danger (Indice Kemler): 90 · No EMS: F-A, S-F · Stowage Category A	
· 14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI	
· Indications complémentaires de transport:	
· ADR · Quantités limitées (LQ) 5L · Quantités exceptées (EQ) Code: E1 Quantité maximale nette par emballage intérieur: 30 ml Quantité maximale nette par emballage extérieur: 1000 ml	
· Catégorie de transport 3 · Code de restriction en tunnels (-)	
· IMDG · Limited quantities (LQ) 5L · Excepted quantities (EQ) Code: E1 Maximum net quantity per inner packaging: 30 ml Maximum net quantity per outer packaging: 1000 ml	
· "Règlement type" de l'ONU: UN 3082 MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. 9, III	

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

· **15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

822.115, Ordonnance sur la protection des jeunes travailleurs - OLT 5 et 822.115.2, Ordonnance du DEFR sur les travaux dangereux pour les jeunes sont à respecter.

822.111, OLT 1 et 822.111.52, Ordonnance du DEFR sur les activités dangereuses ou pénibles en cas de grossesse et de maternité sont à respecter.

Ordonnance sur les produits chimiques (OChim, RS 813.11)

Ordonnance sur les produits phytosanitaires (OPPh, RS 916.161)

Articles 4, 4a et 4b de l'ordonnance sur la protection des jeunes travailleurs (RS 822.115) et articles 5 et 6 de l'ordonnance du DEFR sur les travaux dangereux pour les jeunes (RS 822.115.2) : Les jeunes (moins de 18 ans) qui ont terminé avec succès leur formation professionnelle initiale (attestation fédérale de formation professionnelle « AFP » ou certificat fédéral de capacité « CFC ») sont autorisés à effectuer des travaux avec ce produit dans le cadre de la profession apprise. Les jeunes en formation professionnelle initiale ne peuvent travailler avec ce produit que si cela est prévu dans l'ordonnance sur la formation correspondante, si les conditions du plan de formation sont remplies et si les restrictions d'âge définies sont respectées. Si les travaux sont effectués dans le cadre d'une mesure fédérale ou cantonale d'insertion professionnelle ou dans le cadre d'une offre de préparation à la formation professionnelle initiale au sens de l'article 12 LFPr (RS 412.10), les conditions prévues à l'article 4b doivent être remplies. Pour tous les autres jeunes, tout travail avec ce produit est interdit.

Article 13 de l'ordonnance sur la protection de la maternité (RS 822.111.52) : les femmes enceintes et les mères allaitantes ne doivent pas entrer en contact avec ce produit (cette substance/cette préparation) dans le cadre de leur travail. Si une évaluation des risques permet de conclure qu'il n'existe aucun risque concret pour la santé de la mère et de l'enfant ou que ce risque peut être écarté par des mesures de protection appropriées, elles peuvent travailler avec ce produit (cette substance/cette préparation) (art. 63 OLT 1 ; RS 822.111).

Destiné exclusivement à un usage professionnel.

· **15.2 Évaluation de la sécurité chimique:** Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

· **RÈGLEMENT (UE) 2024/590 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone**

· **Classe de pollution des eaux:** Classe A (autoclassement)

(suite page 14)

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 09.03.2026

Numéro de version 1.2

Révision: 09.03.2026

Nom du produit: VERBEN™

(suite de la page 13)

· **Autres prescriptions, restrictions et règlements d'interdiction**

Observer les instructions d'emploi pour éviter des risques pour l'homme et l'environnement.
Eviter chaque contact inutile avec le produit.
L'emploi abusif peut nuire à la santé.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· **Phrases importantes**

H302 Nocif en cas d'ingestion.
H315 Provoque une irritation cutanée.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H318 Provoque de graves lésions des yeux.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H351 Susceptible de provoquer le cancer.
H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

· **Service établissant la fiche technique:** Stähler Suisse SA

· **Contact:**

Stähler Suisse SA
Henzmannstrasse 17A
CH-4800 Zofingen
Tel.: +41 (0) 62 746 80 00
info@staehler.ch
www.staehler.ch

· **Date de la version précédente:** 15.12.2025

· **Acronymes et abréviations:**

ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route
IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
IATA: International Air Transport Association
GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals
EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
ELINCS: European List of Notified Chemical Substances
CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
LC50: Lethal concentration, 50 percent
LD50: Lethal dose, 50 percent
PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic
vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative
Acute Tox. 4: Toxicité aiguë – Catégorie 4
Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 2
Eye Dam. 1: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 1
Eye Irrit. 2: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 2
Skin Sens. 1: Sensibilisation cutanée – Catégorie 1
Carc. 2: Cancérogénicité – Catégorie 2
Aquatic Acute 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité aiguë pour le milieu aquatique – Catégorie 1
Aquatic Chronic 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 1
Aquatic Chronic 3: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 3

· *** Données modifiées par rapport à la version précédente**